Personnes âgées: soutien communautaire à des actions en faveur des personnes âgées 1995-1999

1995/0062(CNS) - 31/05/1995 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité économique et social accueille favorablement la proposition de décision du Conseil relative à un soutien des actions communautaires en faveur des personnes âgées. Néanmoins, il regrette que l'ensemble des propositions et suggestions présentées dans son avis d'initiative du 25 novembre 1993[(1) JO n° C 34 du 2 février 1994, page 61.] n'aient pas été reprises par la Commission. Considérant le cadre restreint de l'action communautaire prévue ainsi que ses limites par rapport à l'ampleur de la problématique des personnes âgées et aux demandes formulées antérieurement dans plusieurs de ses avis, le Comité exprime réserves et critiques. Il souhaite que l'action de la Commission concernant les personnes âgées s'inscrive également dans le cadre d'autres programmes communautaires, par exemple de santé publique en ce qui concerne les actions de prévention pour un vieillissement en bonne santé ou encore dans les actions communautaires concernant les transports pour en favoriser l'accès aux personnes âgées à mobilité réduite ou encore des actions communautaires en faveur du tourisme.